

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance régulière sera tenue le vendredi, **04 décembre 2020 à 15h00** au bureau municipal de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.
2. Adoption du règlement 194-2020 fin de déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021.

DONNÉ à Saint-Eugène-d'Argentenay ce 09^e jour de novembre 2020.



Karine Ouellet

Directrice générale / secrétaire-trésorière